

AMAP "Les 3 Sol."

L'Association "Les 3 Sol." a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP de :

- favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
- promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
- permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

Contrat d'engagement du groupe "VIANDES" (en triple exemplaire) pour la période du 01/09/2020 au 31/07/2021

Contractants :

Producteur (AB):

CESBRON Julien

"La Ferme du Domaine"

49750 CHANZEAUX

Tél. : 02 41 44 54 19 ou 06 04 14 67 22

email : lafermedudomaine.chanzeaux@orange.fr

Consom'acteur :

Nom prénom :

Adresse :

Tél :

email :

Termes du contrat :

Il est proposé une fois par mois de la viande, soit :

- de **veau**, au prix de **14.90 € / kg**, présentée en colis de **7 kg** environ (soit environ **105 €** en tout), comprenant des escalopes, côtes, rôtis, morceaux pour blanquette, jarret ... ;
- de **vache**, dite de réforme avec au choix
 1. Boeuf colis **tradition** à **13,50 € / kg** par colis de **7 kg** soit environ **95 €** le colis (assortiment de steacks, roti, bourguignon, saucisses, jarret)
 2. Boeuf colis à **griller** à **14,50 € / kg** par colis de **8 kg** soit environ **116 €** le colis (steacks, roti, steacks hachés, saucisses, merguez)
- Quel que soit le colis de bœuf que vous prenez vous pouvez choisir entre fondue, côte ou tournedos. Merci de noter votre choix dans la case correspondante au mois.

Conditionnement dans la caisse : morceaux sous vide pour 2 personnes, congélation possible.

Livraison de la viande : **une fois par mois** (dates précises dans le tableau de commande au verso), **de 18h30 à 19h00, à la Ferme du Domaine à Chanzeaux** en alternance un mois de la vache, un mois du veau...

Engagement :

Il vous est demandé **un engagement minimum d'une caisse de viande au choix** (à préciser sur le bon de commande ci-après) **pour la période concernée par le présent contrat**. Le règlement est à joindre au présent contrat. Vous pouvez régler chaque caisse par 1 ou plusieurs chèques à l'ordre de la ferme du domaine EARL (*possible si vous ne prenez pas une caisse par mois...*) Les chèques sont débités chaque mois par le producteur).

>> Julien CESBRON vous livrera chaque caisse de viande au plus près du poids indiqué, mais il est bien évident qu'il peut y avoir des variations à + ou - 100 g près en fonction des morceaux du lot. Une facture de régularisation vous sera donc remise en fin de période (juillet).

Adhésion à l'AMAP :

Obligatoire, elle est d'au moins 5€, et concerne l'ensemble des activités (légumes, viande, produits laitiers...)

Résiliation :

Toutes résiliations restent possibles sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts de l'AMAP ; elles seront étudiées par les membres du Conseil collégial.

Bon de commande :

Viande	Vache		Veau		Bilan	
	Caissette (tradi / griller)	Total (€)	Caissette	Total (€)	Total (€)	Facture (€)
V 28 aou 2020						
V 18 sep 2020						
V 16 oct 2020						
V 13 nov 2020						
V 5 fev 2021						
V 5 mar 2021						
V 2 avr 2021						
J 30 avr 2021						
V 28 mai 2021						
V 25 juin 2021						
Total						

FAIT à**Signature du Producteur :****Signature du Consom'acteur :**

Le présent contrat, en triple exemplaire, doit être remis au référent viande :

Sébastien Cesbron, 1 Le Vau Chaumier 49750 Chanzeaux

seb@chezsoi.org 07 82 29 29 59